

Ministère de la Culture

La Ministre

Monsieur Noël CORBIN
Inspecteur général des affaires culturelles

Sous couvert de

Madame Ann-José ARLOT
Cheffe du service de l'inspection générale
des affaires culturelles

Paris, le **07 SEP. 2020**

Nos réf. : TR/2020/D/14183/FGR

Monsieur l'Inspecteur général,

Afin de renforcer l'action du ministère et sa lisibilité en vue de permettre l'accès de tous nos concitoyens à la vie culturelle, développer les échanges avec les territoires et renforcer la coordination de l'enseignement supérieur culturel, j'ai décidé de créer une délégation qui aura rang de direction d'administration centrale.

Structure légère, cette délégation, qui travaillera en étroite coopération avec le secrétariat général et l'ensemble des directions sectorielles, et qui s'appuiera sur la force d'action et d'innovation des directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et des directions des affaires culturelles (DAC), devra répondre aux trois enjeux suivants :

- Mieux garantir l'accès de tous nos concitoyens, tout au long de leur vie et sur l'ensemble du territoire national, à l'offre et aux pratiques culturelles. Cela implique la poursuite et l'amplification – en liaison avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports – de tous les dispositifs d'éducation artistique et culturelle ainsi que la mobilisation du « Pass Culture » au service de cette ambition. Plus généralement, une réflexion sera à mener sur la place conférée à la culture dans tous les temps et circonstances de la vie (le monde du travail, le grand âge, la maladie, le handicap, la grande exclusion, la privation de liberté, la transmission intergénérationnelle, etc.). Il s'agit aujourd'hui d'innover et de décloisonner les approches en développant, par exemple, des partenariats entre sport et culture, et, de façon plus générale, en portant une stratégie forte et unifiée dans nos échanges avec les ministères en charge des politiques de santé, de jeunesse, de justice ou encore de lutte contre les exclusions ;
- Faire de la Culture un levier pour l'attractivité des territoires en garantissant la place de la politique culturelle dans le champ territorialisé des politiques interministérielles (politiques de bassin, dispositifs de contractualisation) et mieux

travailler avec l'ensemble des collectivités locales tant au niveau national qu'au niveau déconcentré, en développant des instances de concertation et des modalités de partenariat renouvelées (notamment au travers des actuels Conseils des territoires pour la Culture) tout en conduisant une politique fondée sur l'équité territoriale, reposant sur une adaptation des dispositifs nationaux aux spécificités locales ;

- Coordonner la politique ministérielle d'enseignement supérieur et de recherche, dans le respect de la compétence conférée aux directions sectorielles s'agissant notamment de la tutelle des écoles. La nouvelle délégation aura compétence sur tous les sujets communs à l'ensemble des filières d'enseignement supérieur, notamment les enjeux relatifs aux politiques de site, à la vie étudiante, à la mobilité internationale ou encore à l'insertion professionnelle. Sur l'ensemble de ces sujets, en s'appuyant sur les actions menées par chacune des directions sectorielles, elle s'attachera à dégager des synergies et à animer une stratégie ministérielle commune, identifiable de l'ensemble des partenaires. En matière de recherche, la délégation proposera la stratégie ministérielle de recherche et celle pour la culture scientifique et technique et en assurera le pilotage et la valorisation ; à cet égard, la tutelle d'Universcience relèvera de la nouvelle délégation.

Enfin, elle assurera la responsabilité d'un programme budgétaire dédié (nouveau programme 361 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture ») qui sera créé lors du vote de la loi de finances pour 2021.

D'une manière générale, cette nouvelle délégation vise à mieux incarner et piloter les enjeux et positions du ministère en matière d'accès de toutes et tous à la Culture et à harmoniser les politiques d'enseignement supérieur et de recherche culturels, tant en interne et à l'égard des réseaux (DRAC, Établissements publics, services à compétence nationale) qu'en interministériel et vis-à-vis des collectivités territoriales.

La création de cette nouvelle délégation s'inscrira dans le calendrier que j'ai présenté aux organisations syndicales le 27 août dernier pour l'évolution de l'organisation de l'administration centrale du ministère. La définition précise de son champ de compétences ainsi que son organisation devront donc être finalisés pour une présentation en comité technique ministériel (CTM) courant octobre 2020. Sa création sera effective au 1^{er} janvier 2021.

Je souhaite vous confier la préfiguration de cette nouvelle délégation, dont vous me proposerez un intitulé, selon le champ de compétence évoqué ci-avant.

D'ici la fin septembre, vous me présenterez un schéma d'organisation et de fonctionnement pour cette délégation qui devra pouvoir en permanence s'adapter au pilotage de nouveaux projets.

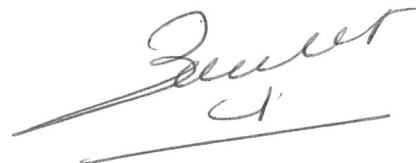
Il s'agira donc d'une administration de mission, structure souple avec une ligne hiérarchique courte, conformément aux directives de la circulaire du Premier ministre en date du 5 juin 2019 relative à la transformation des administrations centrales et aux nouvelles méthodes de travail.

Vous conduirez cette mission en étroite et constante coopération avec le secrétariat général et l'ensemble des directions sectorielles ainsi qu'avec les DRAC et DAC, afin de me proposer un schéma d'organisation consensuel. Dans ce cadre, vous proposerez le dispositif de transfert des emplois relevant du périmètre de la future délégation, étape qui devra être réalisée en associant étroitement les agents concernés.

En matière de dialogue social, vous vous inscrirez dans le calendrier et les modalités fixés par le secrétariat général pour la finalisation de la transformation ministérielle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur général, mes salutations distinguées *et*

les meilleures

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Roselyne Bachelot-Narquin', with a horizontal line underneath.

Roselyne BACHELOT-NARQUIN